



INTERPELLATION URGENTE

Auteur PLR/FDP, par Martine Tristan
Objet Addiction Valais à nouveau dans la tourmente?
Date 30/04/2021
Numéro 2021.05.097

Actualité de l'événement

Démission du directeur d'Addiction Valais annoncée dans le NF du 27 avril 2021

Imprévisibilité

Personne ne s'attendait à cela alors que le calme semblait revenu. Le directeur est en place depuis seulement 2 ans et demi

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Le nombre de clients suivis par Addiction -Valais est très important. Outre les addictions connues que sont la dépendance à l'alcool et aux drogues dures, un bon nombre d'addictions qui pourraient paraître plus bénignes (cannabis, jeux vidéo, jeux d'argent, médicaments) sont également prises en charge par cette institution, en collaboration avec d'autres acteurs du réseau. En ces temps de crise, les personnes dépendantes ont plus que jamais besoin d'un soutien varié et dont le réseau est solide

En 2017-2018, nous avons beaucoup parlé de la tempête que sévissait au sein d'Addiction Valais (nommée alors ligue valaisanne contre les toxicomanies)

Plus de 50 départs de collaborateurs avaient été enregistrés pour terminer par une implosion où le changement avait été stratégique (renouvellement du CA) et opérationnelle (changement de la majorité des postes à responsabilité

A l'automne 2019, lors du salon planète santé, et lors de la réception officielle, nous avons pu voir que la reconstruction était d'importance et qu'elle était parfaitement adéquate et novatrice pour l'intérêt des bénéficiaires

Or après seulement 2 ans ½ à son poste, nous apprenons dans le Nouvelliste du 27 avril 2021 que le directeur s'en va déjà « pour des désaccords de vision »

Bien sûr l'article se veut rassurant et on nous dit qu'il n'y aura aucun problème dans la prise en charge des bénéficiaires

Il y a 4 ans également cela avait débuté ainsi, d'où l'interpellation :

Conclusion

- * Y a-t-il de nouveau des tensions importantes au sein d'Addiction Valais
- * Le CA est-il stable et la collaboration avec les cadres de l'institution est-elle satisfaisante ?
- * Les bénéficiaires peuvent-ils compter sur une continuité et même un élargissement des prises en charges alors même que, nous le savons, la pandémie a fait énormément de dégâts psychologiques pouvant conduire à

des dépendances ?

* Ou faut-il s'attendre à une nouvelle crise ?